



Conseil général
1081 Montpreveyres

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Général de Montpreveyres du 17 août 2026 Salle des Balances de Montpreveyres

Présidence : Madame Camille Légeret
Vice-Présidence : Monsieur Marc Mostacci (excusé)
Secrétaire : Madame Maud Pfister

La Présidente, Camille Légeret, **prend la parole à 20h16** et salue Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers présents, ainsi que les auditrices et auditeurs, tout en leur souhaitant la bienvenue. Elle remercie les personnes présentes.

Elle informe l'assemblée que la séance du Conseil général est enregistrée afin de garantir l'exactitude de la rédaction du procès-verbal.

1. Appel

Excusés

Monsieur	Baillet	Benoît	Madame	Mellioret	Jessica
Monsieur	Bally	Michel	Monsieur	Mostacci	Marc
Monsieur	Genton	Jeremy	Monsieur	Perrin	Sébastien
Madame	Langlois	Nathalie	Monsieur	Spoerry	Dominique

Absents

Monsieur	Détraz	François	Monsieur	Saugy	Nicolas
Monsieur	Lincoln	Thomas			

La Présidente assermente

Madame	Zimmermann	Christina	Monsieur	Ruiz	Jean-Marc
Monsieur	Jaquier	Michel			

Présents : 15	Assermentés : 3	Excusés : 8	Absents : 3	Total : 29
----------------------	------------------------	--------------------	--------------------	-------------------

Le quorum est atteint. La Présidente ouvre la séance. Le Conseil peut délibérer.

Assermentations

La Présidente demande à l'assemblée s'il y a des personnes dans la salle qui demandent à faire partie du Conseil général ? Trois personnes se présentent :

La Présidente procède à 3 nouvelles assermentations de :

Madame	Zimmermann	Christina	Monsieur	Ruiz	Jean-Marc
Monsieur	Jaquier	Michel			

Elle les prie de bien vouloir s'avancer afin de procéder à leur assermentation. Elle prie également l'assemblée de se lever.

Elle leur précise qu'afin de devenir membre du Conseil général, ils sont appelés à prêter le serment que la Présidente va leur lire.

Après la lecture, à l'appel de leur nom, ils voudront bien lever la main droite et répondre : « Je le promets ».

« Vous promettez d'être fidèles à la Constitution fédérale et à la Constitution du Canton de Vaud, de maintenir et de défendre la liberté et l'indépendance du pays. Vous promettez d'exercer votre charge avec conscience, diligence et fidélité, de contribuer au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la tranquillité publics, d'avoir, dans tout ce qui sera discuté, la justice et la vérité devant les yeux, de veiller à la conservation des biens communaux et de remplir avec intégrité et exactitude les diverses fonctions que la loi vous attribue ou pourra vous attribuer. »

Madame Christina Zimmermann, Monsieur Michel Jaquier et Monsieur Jean-Marc Ruiz prononcent « Je le promets » et sont ainsi assermentés.

La Présidente prend acte de leur serment et les félicite pour leur accession au Conseil général de Montpreveyres.

Elle invite l'assemblée à reprendre place.

Ordre du jour

1. Appel
2. Communications de la Présidente
3. Communications de la Municipalité
4. Nominations complémentaires au bureau du Conseil (scrutateurs)
5. Nominations complémentaires des Commissions (Finances, Gestion, Urbanisme, Durabilité)
6. Nominations complémentaires des délégations aux Associations Intercommunales (CCSPA, AIEJ)
7. Divers et propositions individuelles

La Présidente passe au vote. L'ordre du jour **est accepté à l'unanimité**.

Résultats : OUI : 17 NON : 0 ABSTENTION(S) : 0

La Présidente ne vote pas.

2. Communications de la Présidente

C'est avec beaucoup de plaisir et une certaine émotion que la Présidente souhaite la bienvenue à cette séance extraordinaire du Conseil Général.

Elle tient tout d'abord à remercier l'assemblée pour la confiance qui lui a été accordée en lui confiant la présidence du Conseil. C'est un honneur pour elle de pouvoir assumer cette fonction et de contribuer, à son tour, à la vie et au bon fonctionnement de la commune.

Elle souhaite exercer cette présidence avec impartialité, écoute et respect, en veillant à ce que chacune et chacun puisse s'exprimer librement, dans un esprit constructif et dans le respect de nos institutions.

Nous avons toutes et tous des parcours, des sensibilités et parfois des opinions différentes. Mais nous partageons un même objectif : œuvrer pour notre commune et pour ses habitants.

La Présidente se réjouit donc de vivre cette année à nos côtés, dans un esprit de collaboration, de dialogue et de convivialité.

Sur ces quelques mots, elle souhaite à toutes et à tous une excellente séance et **déclare ouverte la séance du Conseil général de Montpreveyres**.

Pour conclure, si vous souhaitez prendre la parole, la Présidente vous remercie de bien vouloir vous lever et vous annoncer avec votre prénom et nom, ce qui facilitera le travail de la secrétaire qui ne vit pas sur la commune. La Présidente vous remercie.

Cette séance extraordinaire a dû être mise en place par ordre de la Préfecture et conformément à l'article 40g chiffre 3 de la loi sur les communes : « *Les commissions ne peuvent valablement délibérer que si la majorité de leurs membres sont présents* », le Conseil général doit se réunir en séance extraordinaire pour compléter ses commissions, afin que celles qui seront convoquées pour les prochains préavis présentés par la Municipalité le 8 octobre puissent valablement statuer.

Les commissions suivantes sont à compléter :

Bureau du Conseil (scrutateurs) :

Il manque 1 membre et 1 suppléant(e).

Commission des finances :

La Commission des finances est une commission du Conseil général qui s'occupe principalement de contrôler et examiner les finances de la commune.

Il manque 3 membres et 1 suppléant(e).

Commission de gestion :

Cette Commission a un rôle différent de la Commission des finances. Elle s'occupe surtout de contrôler la manière dont la Municipalité gère les affaires communales, plutôt que de se concentrer uniquement sur les chiffres.

Il manque 3 membres et 1 suppléant(e).

Commission d'urbanisme :

La Commission d'urbanisme s'occupe principalement des questions liées à l'aménagement du territoire, aux constructions et au développement de la commune.

Il manque 3 membres.

Commission de durabilité :

La Commission de durabilité s'occupe des questions liées au développement durable de la commune, en cherchant à concilier les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Il manque 2 membres.

CCSPA - Association pour les sous-produits animaux :

Il manque 1 délégué.

AIEJ - Association intercommunale des eaux du Jorat :

Il manque 1 délégué.

3. Communications de la Municipalité

Le Syndic, M. David Mellioiret, prend la parole. Il tient à souhaiter la bienvenue, au nom de la Municipalité, à Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers pour cette première séance extraordinaire du Conseil de la nouvelle législature 2026-2031. Il félicite surtout l'assemblée pour son engagement au service de notre village. Ensuite, il mentionne que la Municipalité préférera bien entendu vous accueillir à l'occasion de la séance ordinaire du mois d'octobre, mais comme la Présidente l'a mentionné, il est nécessaire ce soir de compléter certaines commissions pour pouvoir présenter les futurs préavis au mois d'octobre. C'est pourquoi il encourage vivement l'assemblée à accepter le challenge qu'elle va vous proposer en se portant volontaires pour les postes vacants des diverses commissions. Finalement, il remercie chaleureusement l'assemblée pour son engagement.

M. Claude Küng prend la parole. Il a trois communications à transmettre. Il commence par la déchetterie : l'emplacement destiné aux déchets végétaux est à nouveau disponible et sera laissé ouvert par la Municipalité. Il incite toutefois la population à bien vouloir déposer les déchets à cet endroit et à ne pas les déposer n'importe où, notamment sur le chemin qui descend à la déchetterie, comme cela s'est produit à plusieurs reprises. Dans le cas contraire, la Municipalité sera contrainte de fermer à nouveau l'accès.

Il aborde ensuite la question de l'eau et de la sécheresse. Il a plu aujourd'hui, mais cela ne sera sans doute pas suffisant. À ce jour, Montpreveyres produit 42 litres par minute, ce qui représente environ 60'000 litres par jour. La consommation du village s'élève à environ 100'000 litres par jour. Il manque donc environ 40'000 litres par jour. À cela s'ajoutent actuellement quelque 6'000 litres de pertes par jour. Si les précipitations ne sont pas suffisantes, les réserves risquent donc de diminuer rapidement.

Actuellement, le captage de nos sources permettrait de tenir environ dix jours. Il rappelle toutefois qu'il y aura toujours de l'eau grâce à l'AIEJ. La mise en réseau des sources des communes de l'AIEJ permet en effet d'assurer l'alimentation de l'ensemble des communes. En ce qui concerne Montpreveyres, nous sommes alimentés par les Echerins à Forel et par la Montagne du Château à la Mellette. Il y aura donc toujours de l'eau.

M. Claude Küng aborde enfin les travaux qui auront lieu prochainement au chemin de la Chérard. Celui-ci sera fermé du 7 septembre au 14 octobre pour une réfection complète du chemin. Le chemin de Molliebaudin sera également en réfection. Il remercie l'assemblée de son attention.

4. Nominations complémentaires au bureau du Conseil (scrutateurs)

Bureau du Conseil (scrutateurs)

Les membres du Bureau du Conseil sont actuellement :

- Monsieur Thomas Lincoln
- Suppléante : Madame Maria Spoerry

Il manque 1 membre et 1 suppléant(e)

Se présentent les nouveaux membres suivants :

- Monsieur Michel Jaquier
- Suppléante : Madame Christina Zimmermann

La Présidente remercie chaleureusement les membres du Conseil général pour leur engagement.

5. Nominations complémentaires des Commissions (Finances, Gestion, Urbanisme, Durabilité)

Commissions des Finances (CoFin)

Les membres de la Commission des Finances (CoFin) sont actuellement :

- Monsieur Julien Jaccard
- Monsieur Ernest Dubi

Il manque 3 membres et 1 suppléant(e)

M. Dubi demande quel est le nombre minimum de personnes nécessaires pour qu'une commission puisse siéger. Il lui est répondu que la commission peut siéger dès lors que trois membres sont présents.

M. Jaquier demande s'il existe une exclusion lorsqu'une personne est membre de plusieurs commissions, notamment lorsque certaines commissions ne peuvent pas fonctionner en doublon. Mme Martine Borgeaud lui répond, après consultation du règlement, qu'il n'existe aucune contradiction à ce qu'une

même personne siège dans plusieurs commissions, dès lors qu'il s'agit de deux commissions distinctes. Il est toutefois précisé que le personnel communal ne peut pas être membre d'une commission.

Se présentent les nouveaux membres suivants :

- Monsieur Vincent Légeret
- Monsieur Michel Jaquier
- Monsieur Thierry Chanson
- Suppléante : Madame Maria Spoerry

Mme Borgeaud précise encore que la Commission de gestion (CoGest) et la Commission des finances (CoFin) ne sont nommées que pour une année. Leur mandat est reconduit chaque année, au 30 juin. Il est donc possible de reconsidérer sa participation à ces commissions chaque année.

En revanche, pour les commissions telles que la Commission d'Urbanisme et la Commission de Durabilité, la nomination est prévue pour la durée de la législature, soit cinq ans.

La Présidente remercie chaleureusement les membres du Conseil général pour leur engagement.

Commissions de Gestion (CoGest)

Les membres de la Commission de Gestion (CoGest) sont actuellement :

- Monsieur Vincent Légeret
- Monsieur Marc Mostacci
- Monsieur Jeremy Genton
- Madame Maria Spoerry

Il manque 3 membres et 1 suppléant(e)

Se présentent les nouveaux membres suivants :

- Madame Isabelle Mermoud
- Monsieur Michel Jaquier
- Monsieur Gilbert Corbaz
- Suppléant(e) : Vacant

La Présidente remercie chaleureusement les membres du Conseil général pour leur engagement.

Commissions de l'Urbanisme

Les membres de la Commission de l'Urbanisme sont actuellement :

- Madame Jessica Mellioiret
- Madame Nathalie Langlois
- Monsieur Nicolas Saugy
- Madame Brigitte Ruiz Gremillet

Il manque 3 membres.

Se présentent les nouveaux membres suivants :

- Madame Christina Zimmermann
- Madame Mureille Buttex
- Vacant

La Présidente remercie chaleureusement les membres du Conseil général pour leur engagement.

Mme Murielle Buttex pose la question sur la signification exacte de la durabilité. Il lui est répondu qu'il s'agit d'une commission qui s'occupe des questions liées au développement durable de la commune, en cherchant à concilier les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Commissions de Durabilité

Les membres de la Commission de Durabilité sont actuellement :

- Monsieur Sébastien Perrin
- Monsieur Vincent Légeret
- Monsieur Marc Mostacci

Il manque 2 membres.

Se présentent les nouveaux membres suivants :

- Madame Brigitte Ruiz Gremillet
- Vacant

La Présidente remercie chaleureusement les membres du Conseil général pour leur engagement.

6. Nominations complémentaires des délégations aux Associations Intercommunales (CCSPA, AIEJ)

CCSPA (Déchets carnés)

Il manque 1 membre.

Se présente le nouveau membre suivant :

- Monsieur Vincent Légeret

La Présidente remercie chaleureusement le membre du Conseil général pour son engagement.

AIEJ (Association Intercommunale des Eaux du Jorat)

Il manque 1 membre.

Se présente le nouveau membre suivant :

- Monsieur Gilbert Corbaz

La Présidente remercie chaleureusement le membre du Conseil général pour son engagement.

7. Divers et propositions individuelles

Petit magasin du village

M. Michel Jaquier demande où en sont les démarches concernant l'avenir du petit magasin du village et quels sont les retours concernant sa reprise.

M. David Mellioiret indique que les nouvelles sont très positives, puisque trois candidatures ont été reçues. À ce stade, le choix semble s'orienter vers deux associés de Romanel/Cheseaux, qui disposent d'une patente leur permettant la vente de café et d'alcool. Leur projet prévoit également le maintien d'un petit espace d'épicerie ainsi que la vente de crêpes salées et sucrées. Les discussions sont actuellement en cours avec les intéressés.

Concernant les travaux nécessaires à la remise en état des locaux, l'estimation devrait finalement être moins importante que prévu. Les principaux travaux concerneraient notamment l'aménagement des WC et le changement d'affectation des locaux.

L'ouverture pourrait intervenir en janvier ou février 2027.

Mme Murielle Buttex demande ce qu'il en est du service postal. Il lui est répondu que les repreneurs seraient également disposés à reprendre le partenariat postal.

Il est précisé que ces deux associés sont les seuls, parmi les trois candidatures reçues, à répondre à l'ensemble des critères fixés.

Centre EL JIRE

M. André Kolly rappelle que les portes ouvertes du Centre El Jire auront lieu les 12 et 13 septembre 2026. Cette manifestation sera notamment l'occasion de découvrir les secrets liés aux armoiries de Montpreveyres. Des représentants du Grand-Saint-Bernard pourraient également être présents.

M. Jean-Marc Ruiz demande la signification du terme « El Jire ». Il lui est répondu que celui-ci fait référence à la devise « Dominus providebit », signifiant « Dieu y pourvoira ».

À cette occasion, une pièce de CHF 5.– sera symboliquement offerte aux 100 premières personnes qui visiteront le centre.

Zone 30 et contrôles de vitesse

Mme Murielle Buttex demande si des contrôles de vitesse sont prévus dans les zones 30 km/h, constatant que la limitation de vitesse est encore trop rarement respectée.

M. Jonathan Pichonnat indique que des contrôles radar seront prochainement effectués.

Gestion et consommation de l'eau

À la suite des informations l'eau et la sécheresse, Mme Maria Spoerry demande s'il ne serait pas opportun de sensibiliser la population, de manière préventive, aux changements climatiques et à la nécessité de limiter la consommation d'eau.

M. Claude Küng précise qu'aucune restriction n'est actuellement prévue, mais qu'une information à la population pourrait être pertinente. Il pourrait notamment être recommandé d'éviter de laisser couler l'eau inutilement, de limiter l'arrosage des gazons et, de manière générale, de veiller à une consommation raisonnable.

Il rappelle que les ressources en eau diminuent. Grâce à l'AIEJ, un apport d'environ 8'000 m³ d'eau pourrait toutefois être assuré en cas de besoin. Cet apport aurait cependant un coût, estimé à CHF 1.60 par 1'000 litres. À titre d'exemple, une consommation de 100'000 litres représenterait environ CHF 160.–.

La question d'une communication à caractère pédagogique est également évoquée afin d'encourager la population à modifier certaines habitudes de consommation. Il est notamment rappelé qu'une chasse d'eau peut consommer entre 12 et 13 litres par utilisation et que des économies peuvent également être réalisées lors des douches, des bains et au moyen d'une utilisation plus attentive des robinets.

Une autre possibilité consisterait à exploiter de nouvelles ressources en eau présentes sur le territoire de Montpreveyres. Toutefois, cela nécessiterait la réalisation de nouveaux captages. Cette possibilité est considérée comme une perspective à plus long terme.

Évolution démographique et approvisionnement en eau

Mme Brigitte Ruiz Gremillet relève que le village s'est fortement développé ces dernières années et compte de nombreux nouveaux habitants. Elle demande si les besoins futurs en eau ont été pris en compte dans les calculs, notamment au regard de cette évolution démographique. Elle questionne également la situation concernant l'approvisionnement en eau de Pully.

M. Claude Küng précise que Montpreveyres ne dessert pas directement Pully en eau. Le réservoir de l'Allamand appartient à cette commune et son eau est remise dans le réseau de l'AIEJ.

Il indique que, lorsque les conditions sont normales, le débit disponible est d'environ 200 litres par minute, alors que la consommation actuelle se situe autour de 100 litres par minute. Une marge d'environ 100 litres par minute demeure donc disponible en cas de diminution de l'approvisionnement.

Mme Brigitte Ruiz Gremillet demande si l'eau fournie par l'AIEJ fait l'objet d'un traitement différent. M. Claude Küng répond que l'ensemble du réseau est traité par UV. L'eau ne fait l'objet ni d'une chloration ni d'une fluoration.

Mme Isabelle Mermoud revient sur la question de l'augmentation du nombre d'habitants. Il est précisé qu'environ 150 habitants supplémentaires sont attendus d'ici à la fin de l'année. La population de Montpreveyres devrait ainsi atteindre environ 800 habitants, contre quelque 670 habitants actuellement.

Mme Murielle Buttex demande si les réserves destinées à la défense incendie sont comprises dans les volumes d'eau évoqués. Il lui est répondu que plus de 5'000 m³ d'eau sont réservés à cet effet. Il est également relevé que la nouvelle conduite entre Servion et Les Cullayes constitue une possibilité supplémentaire d'alimentation pour la commune.

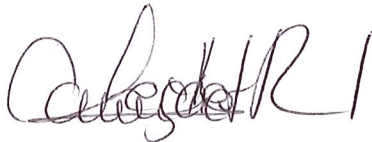
Prochaines séances du Conseil Général

Finalement, la Présidente rappelle que **le prochain Conseil général se tiendra en date du 8 octobre 2026 à 20h15 à la Salle des Balances.**

Elle indique également que **la séance suivante est fixée au 10 décembre 2026.**

Elle remercie chaleureusement l'assemblée et **clôt la séance à 21h.**

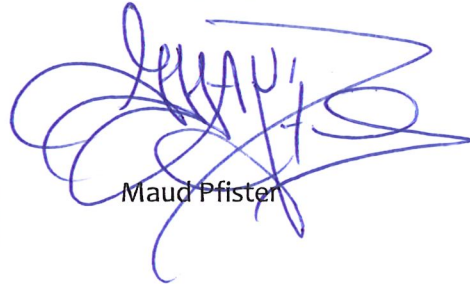
La Présidente



Camille Légeret



La Secrétaire



Maud Pfister